

L'EPS en intérieur de nouveau autorisée, les autotests devraient se...

7-9 minutes

Une mise à jour de la "foire aux questions Covid-19" du ministère de l'Éducation nationale, le 1er mai 2021, autorise à nouveau la pratique de l'EPS en intérieur. Un changement, annoncé un jour férié, qui a "de quoi rendre les personnels de direction dingues ou furieux", a réagi Philippe Vincent, du SNPDEN-Unsa. Dans une interview au *JDD*, Jean-Michel Blanquer indique par ailleurs que les autotests devraient, à terme, être réalisés au domicile des élèves et être autorisés, "fin mai" pour les collégiens. Le ministre évoque également la vaccination, le baccalauréat et le budget 2022.



L'EPS en intérieur de nouveau autorisée à partir du 3 mai. MaxPPP

C'est le week-end férié du 1er mai, à la veille de la reprise en collèges et lycées, que les personnels de l'Éducation nationale ont appris que les cours d'EPS étaient de nouveau autorisés en intérieur.

La "[foire aux questions Covid-19](#)" du ministère de l'Éducation nationale a en effet été mise à jour, ce samedi, indiquant que, "à compter du lundi 3 mai, la pratique en intérieur est de nouveau autorisée sur l'ensemble du territoire". Les cours d'EPS en intérieur avaient été interdits le 15 janvier, puis de nouveau autorisés le

22 mars ([lire sur AEF info](#)) avant d'être derechef interdits le 23 avril ([lire sur AEF info](#)).

Le ministère précise néanmoins que "les activités physiques en extérieur ainsi que les activités 'de basse intensité' en intérieur permettant le port du masque dans les gymnases sont à privilégier notamment dans les départements faisant l'objet de mesures de freinage renforcées".

"De quoi rendre les personnels de direction dingues ou furieux"

En outre, la FAQ souligne que "les gymnases des collectivités territoriales peuvent être utilisés pour la pratique des activités physiques et sportives sur le temps scolaire y compris pour l'UNSS, ainsi que sur le temps périscolaire". L'utilisation des installations sportives est aussi autorisée pour les épreuves ponctuelles des examens ou les évaluations faisant partie du CCF.

Par ailleurs, le ministère annonce que, en maternelle, "les activités de motricité sont, elles aussi, autorisées en intérieur".

Dans un [tweet](#), le 1er mai, Philippe Vincent, secrétaire général du SNPDEN-Unsa, ironise sur cette évolution du protocole : "Quand le MEN confond le 1er mai avec le 1er avril en modifiant la FAQ ce jour pour autoriser à nouveau la pratique de l'EPS en intérieur. De quoi rendre les personnels de direction dingues ou furieux, ou les deux".

Le Snalc, dans un communiqué, "condamne cette communication et cette gestion calamiteuses des enseignants d'EPS, plus proches d'un 1er avril que d'un 1er mai".

L'école, "loin d'être le facteur principal de contaminations" (J.-M. Blanquer)

Jean-Michel Blanquer a par ailleurs fait le tour de l'actualité éducative dans une [interview](#) au *JDD* le 2 mai. Alors que collèges et lycées rouvrent donc leurs portes ce lundi 3 mai après deux semaines d'enseignement à distance entrecoupées de deux semaines de vacances, le ministre de l'Éducation nationale a appelé à "arrêter d'être obnubilé par le rôle de l'école dans les contaminations". "C'est loin d'être le facteur principal", estime-t-il. La semaine dernière, 1 884 étaient fermées dans les écoles, selon une déclaration de Jean Castex, le 3 mai, lors d'un déplacement dans un lycée ([lire sur AEF info](#)).

Jean-Michel Blanquer assure ainsi que "si la situation s'améliore, nous pourrions envisager de fermer de nouveau les classes à partir de trois cas, ou, peut-être, de rétablir les classes entières pour tous, mais il est bien sûr trop tôt pour le dire".

des autotests réalisés, à terme, à domicile

Le ministre indique également que, la semaine dernière, "2 millions d'autotests ont été distribués pour les 560 000 agents des écoles primaires". Le 29 avril, le ministère a publié le protocole de réalisation de ces autotests par les lycéens dans leur établissement, à partir du 10 mai. Un dispositif contraignant que les chefs d'établissement jugent "irréaliste" ([lire sur AEF info](#)).

Jean-Michel Blanquer reconnaît que "c'est en effet une contrainte nouvelle". Dès lors, "nous souhaitons que les lycéens deviennent petit à petit autonomes pour pouvoir, à terme, les faire chez eux. Mais il faut donner un premier élan pédagogique".

Les autotests devraient être déployés en collèges

L'organisation du protocole "sera décidée à l'échelle de chaque établissement", indique le ministre, qui donne un exemple : "On choisit un lieu à l'intérieur du lycée puis, classe par classe, les élèves viennent y pratiquer leur autotest, sur le temps scolaire, sous la supervision d'un personnel médical, de médiateurs ou de volontaires".

Alors que la Haute autorité de santé recommande les autotests dès la maternelle ([lire sur AEF info](#)), Jean-Michel Blanquer indique toutefois que, "pour l'école primaire, notre stratégie repose sur les tests salivaires". En revanche, "nous développerons peut-être les autotests pour des classes de collège, fin mai. Nous avons toujours été pragmatiques en analysant les retours de terrain. Il faut d'abord bien déployer cela au lycée".

"L'ensemble des personnels vaccinés d'ici l'été"

Le ministre a également fait un point sur la vaccination des personnels de l'Éducation nationale. Selon lui, "20 % des enseignants de plus de 55 ans ont reçu une dose de vaccin", soit 35 000 personnes ([lire sur AEF info](#)). Alors que les syndicats demandent un accès à la vaccination pour tous les personnels au plus vite, Jean-Michel Blanquer rappelle le calendrier établi : "À partir de la semaine prochaine, ce sera au tour des professeurs de

plus de 50 ans ayant en charge des élèves handicapés, et des AESH. Ensuite, aux personnels de maternelle [professeurs et Atsem] de plus de 50 ans".

Et d'assurer que "l'ensemble des personnels recevra la première injection avant les vacances d'été".

Le Grand oral aménagé ?

Dans cette interview au *JDD*, Jean-Michel Blanquer évoque également la session 2021 du baccalauréat. Alors qu'une centaine de lycées seraient bloqués, ce 3 mai, selon le MNL, à la suite d'un appel de l'UNL revendiquant un examen évalué totalement par le contrôle continu ([lire sur AEF info](#)), le ministre estime que "généraliser le contrôle continu – on est déjà à 80 % – n'est pas dans l'intérêt de l'élève". Les deux organisations lycéennes appellent à poursuivre le blocage cette semaine.

Répondant aussi à la demande de syndicats de neutraliser le Grand oral ([lire sur AEF info](#)), Jean-Michel Blanquer annonce que celui-ci "sera aménagé. L'élève pourrait, par exemple, présenter un mot de son professeur pour signaler les parties du programme non vues".

Budget et écriture inclusive

Par ailleurs, Jean-Michel Blanquer assure "que le budget 2022 pour l'éducation sera largement augmenté pour tenir compte aussi des résultats du Grenelle de l'éducation", alors qu'une loi de programmation, souvent évoquée par le ministre, semble compromise ([lire sur AEF info](#)).

Enfin, le ministre annonce qu'il s'apprête à "clarifier" le fait que l'écriture inclusive est interdite dans les "usages pédagogiques".